

Projet 13 :	Conservation du monarque et promotion de modes de subsistance durables	Gestionnaire responsable du projet au Secrétariat de la CCE :	Hans Herrmann
Budget prévu :	En 2008 : 120 000 \$ Achèvement des activités entreprises en 2007 (documents d'information soumis à un contrôle de la qualité avant le 31 décembre 2007) : 10 000 \$CAN. Total : 130 000 \$CAN	Groupe de travail connexe :	Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité (GTCB)

Objectif du projet

Ce projet a pour but de déployer des efforts concertés en Amérique du Nord, dans le cadre d'un plan d'action nord-américain de conservation (PANAC), afin de préserver la santé des populations et la salubrité des habitats de monarques tout au long de leur parcours migratoire, et ce, avec l'appui des collectivités locales et d'un réseau d'aires protégées jumelles.

Contexte

Le monarque (*Danaus plexippus*) et son vaste parcours migratoire sont l'emblème de l'interdépendance des écosystèmes que partagent le Canada, le Mexique et les États-Unis. À l'heure actuelle, ce phénomène migratoire est menacé par la destruction, la dégradation et la fragmentation de son habitat de reproduction et de migration dans ces trois pays à cause de la conversion des terres, des herbicides, des pesticides, des invasions de plantes exotiques et de la déforestation des habitats d'hivernage au Mexique. Il est urgent de disposer d'informations écologiques et socioéconomiques supplémentaires pour mieux protéger le monarque et ses habitats tout en soutenant le développement socioéconomique local.

Au Mexique, depuis 2003, le *Foro Regional Mariposa Monarca* (Forum régional sur le monarque) suscite la participation d'organismes locaux et fédéraux ainsi que des États de Mexico et de Michoacán, d'universités, d'organisations non gouvernementales (ONG), et, plus important encore, des populations locales qui résident dans la zone d'hivernage au Mexique. Cette activité vise à soutenir les mesures de conservation, notamment celles

destinées à mettre un terme à la détérioration des habitats et à favoriser l'implantation de modes de vie durables.

À l'échelle continentale, la démarche multilatérale concertée visant à établir un PANAC du monarque a vu le jour en décembre 2006, au cours de l'atelier sur la conservation du parcours migratoire de ce papillon qui s'est tenu à Mission, au Texas, et elle a évolué au cours du Foro Regional Mariposa Monarca, qui a eu lieu en mars 2007 à Morelia, au Mexique. Cette démarche, qu'a cautionnée en 2007 le Comité trilatéral sur la conservation et la gestion des espèces sauvages et des écosystèmes, est axée sur la conservation du monarque et de son phénomène migratoire le long du parcours qui traverse les trois pays.

Étapes importantes des activités de la CCE :

- En 1996, les trois ministres de l'Environnement font l'annonce d'un programme pour la conservation du monarque, qui est notamment destiné à soutenir des activités de surveillance de ce papillon le long de son parcours migratoire, à évaluer la dynamique de sa population et à inventorier ses principaux habitats.
- En 1997, un atelier de scientifiques et de représentants de groupes de citoyens et d'ONG voués à la conservation s'est tenu à Morelia afin d'échanger des informations et d'examiner d'autres mesures de

conservation des monarques et de leur phénomène migratoire unique¹.

- En mai 2007, le Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité (GTCB) a analysé une proposition du Mexique visant à mettre sur pied une activité trinationale pour soutenir les activités multilatérales de conservation du monarque.
- En juin 2007, aux termes de sa résolution n° 07-09, le Conseil a chargé le Secrétariat d'entreprendre des activités concertées afin de conserver le monarque tout en favorisant l'implantation de modes de subsistance durables.
- En juillet 2007, la CCE a constitué un groupe d'étude sur le monarque afin de guider la mise en œuvre de la résolution n° 07-09.
- En 2007, le Secrétariat a coordonné des réunions afin de faciliter l'établissement et l'application du PANAC, lequel énonce des mesures et des objectifs prioritaires, par les trois pays, en matière de conservation.

Justification

Dans toute l'Amérique du Nord, de nombreux organismes consacrent une foule d'activités au monarque dans les domaines de la recherche, de la conservation et de l'éducation. Toutefois, il est largement reconnu qu'il faut élaborer une stratégie continentale intégrée afin de protéger son parcours migratoire tout en s'occupant des causes sous-jacentes de détérioration de ses habitats. C'est la raison pour laquelle le Conseil de la CCE a chargé le Secrétariat d'entreprendre ce projet en étroite collaboration avec les participants au Foro Regional Mariposa Monarca. La CCE favorisera la prise de mesures et servira de tribune régionale afin de compléter les activités en cours en Amérique du Nord, notamment celles du gouvernement mexicain et d'autres intervenants visant à protéger cette espèce et son parcours migratoire.

D'un point de vue plus général, ce projet donnera suite au *Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010* grâce aux activités suivantes :

- Le soutien à la coordination des activités des organismes et des ONG locaux, nationaux et internationaux participant à la conservation des habitats du monarque et de son phénomène migratoire.

¹ Compte rendu de l'atelier disponible en anglais seulement, à l'adresse http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=English&ID=973.

- Le comblement des lacunes en matière d'information pour que les décideurs nord-américains perçoivent les pressions sous-jacentes du commerce sur le monarque et ses habitats tout le long de son parcours migratoire et trouvent le moyen d'y remédier.
- La prestation d'une formation et le renforcement des capacités aux échelons local et régional afin de connaître l'état des populations de monarques et de leurs habitats, ainsi que les principaux agents stressants sur le plan environnemental en s'appuyant sur les données de la surveillance trinationale à long terme et des évaluations fondées sur des protocoles.
- La promotion d'activités économiques durables qui réduiront les pressions sur les principaux habitats de monarque.

Activités et réalisations

Donnant suite aux mesures prioritaires du PANAC du monarque², les principales activités comprennent les suivantes :

- La publication du PANAC au printemps de 2008 et sa mise en application.
- La réalisation d'une étude socioéconomique afin d'évaluer les pressions sous-jacentes sur les habitats du monarque tout le long de son parcours migratoire et de trouver des moyens d'y remédier. La portée de cette étude dépendra des conclusions de l'atelier de décembre 2007 sur le PANAC.
- Le soutien à l'échange d'informations au sein du réseau d'aires protégées jumelles sur des questions concernant, notamment, la santé des populations de monarques et leur condition aux stades de la reproduction, de l'hivernage et de la migration; l'état des habitats tout le long du parcours migratoire; les principaux facteurs de stress socioéconomique.
- La promotion d'activités de renforcement des capacités aux échelons local, national et régional comprenant des projets de formation des paysans par des paysans, des activités de surveillance et

² Tel que le prescrit la résolution du Conseil n° 07-09, le Secrétariat a coordonné les réunions d'intervenants et de spécialistes en vue d'établir le PANAC du monarque à l'automne de 2007. Un large éventail de spécialistes, de fonctionnaires, de représentants d'ONG et d'entités municipales et fédérales ont participé à l'établissement de ce plan d'action.

d'établissement de rapports sur Internet entre des écoles et la formation de collectivités à des pratiques durables.

- La tenue d'un atelier de formation afin de renforcer les capacités du personnel d'organismes ressources et de scientifiques amateurs dans le nord et le centre du Mexique afin d'y appliquer des protocoles trinationaux de surveillance et de sensibiliser davantage le public.
- Le soutien à la collaboration afin de soutenir et de renforcer l'application des lois à l'échelon régional.

Les principaux publics cibles de ce projet comprennent les secteurs minier et agricole, les collectivités locales, les autorités locales et étatiques, et le *Procuraduría Federal de Protección al Ambiente* (Profepa, Bureau du Procureur fédéral chargé de la protection de l'environnement).

Les principaux partenaires qui participeront à l'exécution du projet comprennent les suivants :

- Des organismes gouvernementaux : la *Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas* (Conanp, Commission nationale des aires naturelles protégées), le *Fish and Wildlife Service* (FWS, Service de la pêche et de la faune) des États-Unis, le Service canadien de la faune (SCF), et les autorités locales et étatiques.
- Les gestionnaires de la réserve de la biosphère Mariposa Monarca.
- Le Comité trilatéral sur la conservation et la gestion des espèces sauvages et des écosystèmes.
- Les participants au Foro Regional Mariposa Monarca.
- Le FMN, section du Mexique, et les groupes locaux qui se vouent à la conservation.
- Les collectivités locales, les scientifiques, les élèves, les étudiants et les groupes de citoyens qui se vouent à la conservation dans les trois pays.

Les réalisations du projet comprennent les suivantes :

- La publication du PANAC du monarque au printemps de 2008.
- Une étude socioéconomique afin d'évaluer les pressions sous-jacentes du commerce sur le monarque et ses habitats, et de trouver des moyens d'y remédier.
- Un atelier sur le fonctionnement du réseau de surveillance du monarque dans les aires jumelles.

- Un atelier de formation sur les techniques de soutien à l'application des lois et la collecte de renseignements.
- Un atelier de formation sur les activités économiques durables.

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Résultats immédiats :

- Meilleure connaissance des facteurs socioéconomiques et des débouchés dans la région.
- Meilleure connaissance des pressions que le commerce fait subir au monarque et à ses habitats d'hivernage tout le long de son parcours migratoire et des moyens d'y remédier.
- Renforcement de la collaboration trinationale en ce qui a trait à l'évaluation et à la surveillance permanente du monarque, de ses habitats et de ses facteurs de stress tout le long de son parcours migratoire.
- Participation accrue des collectivités locales aux activités de surveillance.
- Amélioration de la collecte de renseignements et de l'utilisation de techniques adéquates pour soutenir l'application des lois à l'échelle régionale.

Résultats partiels :

- Mise en place du réseau de surveillance du monarque dans des aires jumelles.
- Diminution de la perte d'habitats de migration, de nidification et d'hivernage des monarques.
- Adoption et application, par des intervenants compétents, de stratégies visant à réduire les pressions que le commerce fait subir au monarque et à ses habitats.
- Meilleure connaissance des avantages que les activités économiques durables offrent aux collectivités locales.
- Adoption de stratégies et de programmes efficaces afin de mettre un terme à la destruction des habitats du monarque.

Résultats finaux :

- Préservation de la santé des populations et de la salubrité des habitats de monarques dans toute l'Amérique du Nord le long de leur parcours migratoire, grâce à l'appui de collectivités locales prospères

et d'un réseau d'aires jumelles (aires protégées, terres privées et terres communales).

- Déploiement d'un effort concerté à long terme en vue de conserver le monarque à l'échelle continentale.

Indicateurs de rendement :

- Publication du PANAC du monarque.
- Achèvement d'une étude socioéconomique visant à évaluer les pressions que le commerce fait subir au monarque et à ses habitats, et des moyens d'y remédier.
- Nombre d'emplacements en Amérique du Nord qui adoptent le PANAC pour guider leurs mesures de conservation.
- Adoption d'un cadre de surveillance nord-américain et d'une trousse à outils par les aires jumelles, les ONG, les groupes de citoyens qui se vouent à la conservation et les collectivités locales.
- Meilleur rendement des activités d'application des lois constaté par le Profepa.

- Nombre de propriétaires terriens qui participent à des projets durables dans les collectivités pilotes.

Calendrier et viabilité du projet

Ce projet comporte deux échéances pour les activités, à court et à moyen termes, c'est-à-dire un an et trois à cinq ans, et vise une cohésion trinationale de la part des trois pays nord-américains car elle s'avérera plus efficace que des efforts individuels.

Communications

Les principaux publics cibles de ce projet comprennent les autorités et les collectivités locales, les scientifiques, les groupes de citoyens qui se vouent à la conservation et le grand public.

La CCE prévoit toucher ces publics en publiant le PANAC du monarque en ligne et sur papier.

Plan de mise en œuvre

PROJET 13 – Conservation du monarque et promotion de modes de subsistance durables						
Objectif : Mise en œuvre du PANAC du monarque en vue de préserver la santé des populations et la salubrité des habitats de monarques sur l'ensemble de leur parcours migratoire tout en favorisant des modes de subsistance durables.						
Travaux en 2008	Réalisations principales	Échéancier	Résultats escomptés	Bénéficiaires	Budget (en \$CAN)	Activités ultérieures
1. Publication du PANAC du monarque.	PANAC du monarque.	1 ^{er} mai 2008.	Plan détaillé de mesures trinationales visant la conservation du monarque, soutien à l'arrêt de la dégradation des habitats et promotion de modes de subsistance durables.	Les autorités et les collectivités locales, les groupes de citoyens qui se vouent à la conservation et le grand public.	15 000 \$	À déterminer en fonction du PANAC.
	Sommaire relatif à l'assurance de la qualité. <i>Document</i> : PANAC du monarque.	Examen interne : en janvier 2008. Examen par des spécialistes : en janvier 2008. Contrôle de la qualité par les Parties : en février 2008. Publication : en mars 2008.				
2. Réalisation d'une évaluation socioéconomique des pressions que le commerce fait subir au monarque et à ses habitats, et des moyens d'y remédier.	Publication d'une étude et d'une analyse des facteurs sociaux et économiques en vue de favoriser la mise en place d'activités durables sur le parcours migratoire.	Mars à octobre.	Meilleure connaissance des pressions que le commerce fait subir au monarque et à ses habitats, et des moyens d'y remédier.	Les autorités locales, les décideurs, les scientifiques et les groupes de citoyens qui se vouent à la conservation.	25 000 \$	À déterminer en fonction du PANAC

PROJET 13 – Conservation du monarque et promotion de modes de subsistance durables						
	Sommaire relatif à l'assurance de la qualité. <i>Document :</i> Évaluation socioéconomique des pressions que le commerce fait subir au monarque et à ses habitats, et des moyens d'y remédier.	Examen interne : en juin 2008. Examen par des spécialistes : en juin 2008. Contrôle de la qualité par les Parties : en juillet 2008. Publication : en octobre 2008.				
3. Tenue d'un atelier trinationnel de renforcement des capacités du personnel d'organismes gouvernementaux et de citoyens afin qu'ils puissent appliquer les protocoles trinationaux de surveillance et sensibiliser davantage le public. Cet atelier se tiendra dans le nord et dans le centre du Mexique.	Échange d'informations afin de faciliter les décisions des scientifiques et des gestionnaires sur des questions telles que la santé et l'état des populations de monarques aux stades de la reproduction, de l'hivernage et de la migration; l'état des habitats tout le long du parcours migratoire; les principaux facteurs de stress socioéconomique. Constitution d'un noyau de citoyens qui dirigeront la surveillance le long du parcours migratoire au Mexique.	Février à octobre.	Renforcement de la collaboration trinationale grâce à l'échange d'informations, découlant de la surveillance, sur la santé et l'état des populations de monarques aux stades de la reproduction, de l'hivernage et de la migration; l'état des habitats tout le long du parcours migratoire; les principaux facteurs de stress socioéconomiques.	Les organismes compétents, les spécialistes et les scientifiques des trois pays, ainsi que les groupes, les citoyens et les collectivités qui se vouent à la conservation à l'échelon local.	35 000 \$	À déterminer en fonction du PANAC.

PROJET 13 – Conservation du monarque et promotion de modes de subsistance durables						
4. Tenue d'un atelier de formation des paysans par des paysans au sujet des activités économiques durables que prévoit le PANAC.	Formation des propriétaires terriens de collectivités pilotes à l'application de pratiques durables.	Juin à décembre.	Plus grand nombre de propriétaires terriens qui participent à des projets durables dans les collectivités pilotes.	Les autorités et les collectivités locales et les groupes de citoyens qui se vouent à la conservation.	20 000 \$	À déterminer en fonction du PANAC.
5. Tenue d'un atelier de formation sur l'application efficace des lois.	Formation des agents d'application des lois, des gestionnaires de parc et des citoyens qui se consacrent à la surveillance afin qu'ils apprennent à appliquer des techniques de soutien à l'application des lois.	Septembre à octobre.	Renforcement de la coopération sur les techniques d'application des lois et la collecte de renseignements afin de soutenir la surveillance régionale. Participation accrue des collectivités locales à la surveillance.	Les autorités locales, le Profepa et les citoyens qui se consacrent à la surveillance.	25 000 \$	À déterminer en fonction du PANAC.
Coût total :	120 000 \$					

Achèvement des activités de 2007 (publication, traduction, révision et mise en page des documents d'information soumis à un contrôle de la qualité avant le 31 décembre 2007) : 10 000 \$.

- PANAC du monarque (cadre avec les activités de 2007 donnant suite à la résolution du Conseil n° 07-09).

Indicateurs de rendement : ▪ Publication du PANAC du monarque. ▪ Achèvement d'une étude socioéconomique visant à évaluer les pressions que le commerce fait subir au monarque et à ses habitats, et des moyens d'y remédier. ▪ Nombre d'emplacements en Amérique du Nord qui adoptent le PANAC pour guider leurs mesures de conservation. ▪ Adoption d'un cadre de surveillance nord-américain et d'une trousse à outils par les aires jumelles, les ONG, les groupes de citoyens qui se vouent à la conservation et les collectivités locales. ▪ Meilleur rendement des activités d'application des lois constaté par le Profepa. ▪ Nombre de propriétaires terriens qui participent à des projets durables dans les collectivités pilotes.	Principaux partenaires : Organismes gouvernementaux : la Conanp, le FWS, le SCF, et les autorités locales et étatiques. Les gestionnaires de la réserve de la biosphère Mariposa Monarca. Le Comité trilatéral. Les participants au Foro Regional Mariposa Monarca. Le FMN, section du Mexique, et les groupes locaux qui se vouent à la conservation. Les collectivités locales, les scientifiques, les élèves, les étudiants et les groupes de citoyens.
---	--